
**Strates a lu : « Valorisation des usages de l'eau »
par Jean-Pierre AMIGUES, François BONNIEUX,
Philippe LE GOFFE et Patrick POINT**

Marie-Claude Guerrini

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/strates/662>

DOI : [10.4000/strates.662](https://doi.org/10.4000/strates.662)

ISSN : 1777-5442

Éditeur

Laboratoire Ladyss

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 1997

ISSN : 0768-8067

Référence électronique

Marie-Claude Guerrini, « Strates a lu : « Valorisation des usages de l'eau » par Jean-Pierre AMIGUES, François BONNIEUX, Philippe LE GOFFE et Patrick POINT », *Strates* [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 12 octobre 2005, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/strates/662> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.662>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

Tous droits réservés

Strates a lu : « Valorisation des usages de l'eau »¹ par Jean-Pierre AMIGUES, François BONNIEUX, Philippe LE GOFFE et Patrick POINT

Marie-Claude Guerrini

- 1 L'évaluation des bénéfices économiques et sociaux pouvant être dégagés par la préservation ou l'amélioration de la qualité de l'environnement fait encore grandement défaut en France. Les nouvelles orientations, affichées en particulier en ce qui concerne l'eau par la Loi de 1992, reflet d'une politique ambitieuse, rendent d'autant plus nécessaires l'évaluation des bénéfices que les coûts en sont élevés. Il s'agit aussi de bien identifier les bénéficiaires.
- 2 Les auteurs s'attachent à définir les multiples composantes de la valeur de l'eau, en particulier en termes de bénéfices et usages ; ceci les conduit à les présenter dans une typologie comprenant douze catégories, décomposées en un certain nombre de sous-catégories :
- 3 – les deux premières, *Agrément* et *Ecosystème* présentent les aspects liés à la préservation du milieu ;
- 4 – *Pêche de loisir*, *Chasse au gibier d'eau*, *Pêche commerciale* et *Aquaculture* représentent les activités de prélèvement ;
- 5 – la catégorie *Activités de loisirs et tourisme* introduit la notion d'usage passif ; dans celle-ci l'existence de la ressource est en elle-même source de valeur ;
- 6 – *Eau potable et épuration*, *Agro-alimentaire et élevage*, *Agriculture et industrie* et *Energie et transports* mettent l'accent sur la production de l'eau ;
- 7 – la dernière catégorie concerne la *Santé humaine* et la liaison entre celle-ci et les bénéfices tirés d'une amélioration de la qualité de l'eau.
- 8 Pour ce qui concerne le non marchand, l'économiste va chercher à évaluer les actifs naturels et ceci va « *consister à mesurer des variations de disponibilité ou de qualité de ces*

actifs pour un état donné du reste de l'économie. Il s'agit ensuite de comparer les évaluations d'agents économiques divers, qui peuvent d'ailleurs être en situation de conflit d'intérêt vis-à-vis de la disponibilité ou de la qualité du bien environnemental, un point sensible pour des biens à usages multiples comme l'eau. » Le concept de surplus sera utilisé comme outil central dans l'analyse de la valeur et adapté à l'évaluation des biens non marchands. Diverses méthodes d'évaluation sont exposées, qu'il s'agisse de celle d'un actif naturel facteur de production ou consommé au sens large, ainsi que la méthode d'évaluation contingente.

- 9 Pour l'analyse, les bénéfices de la typologie ont été regroupés en quatre fonctions : alimentation en eau potable, production, récréation et écologie.
- 10 La fonction d'alimentation en eau potable (AEP) est considérée partout comme prioritaire. L'étude du consentement à payer du consommateur, pour avoir une garantie de qualité et de disponibilité de la ressource, peut permettre d'éviter le gaspillage économique et les risques écologiques. Quant à la fonction productive agricole représentée par l'irrigation, on peut aborder la question de la valeur par une approche quantitative, en modélisant le processus de production, en analysant les prix sur les marchés de droit d'eau ou en calculant l'impact économique global d'un retrait de la ressource, mais aussi par une approche qualitative, en prenant en compte l'assolement et les choix d'intensification qui détermineront la conduite d'irrigation.
- 11 Les fonctions récréative et écologique, recouvrant souvent des bénéfices non marchands, posent des problèmes d'évaluation. Il faudra faire la distinction entre bénéfices d'usage et bénéfices de préservation.
- 12 L'illustration des différents calculs de valeur est essentiellement empruntée à des études faites aux Etats-Unis ou dans certains pays d'Europe. Le dernier chapitre du livre est consacré à la présentation de quatre études de cas en France, les auteurs insistant par ailleurs sur le trop petit nombre de recherches menées dans l'Hexagone, mais qui pourrait augmenter dans le cadre du GIP Hydrosystèmes.
- 13 Pour les lacs alpins, en particulier ceux d'Annecy et du Bourget, on a cherché à connaître la relation entre la qualité objective de l'eau et la perception que l'on peut en avoir. Il s'agissait de déterminer les caractéristiques de l'eau les plus significatives aux yeux des usagers et de les croiser avec des paramètres physiques, notamment hydrobiologiques. On a ainsi dégagé des groupes de comportement correspondant aux différentes fonctions récréatives de l'eau. Ces premières indications mériteraient d'être approfondies dans deux directions ; l'une, d'ordre psychologique, prendrait plus particulièrement en compte les rôles de l'information et de l'inconscient dans la formation de l'image des lacs ; l'autre consisterait à mieux identifier les déterminants socio-économiques des comportements.
- 14 L'étude menée en Basse Normandie concernait la valorisation du patrimoine halieutique et le développement du tourisme pêche pour trois rivières à saumon et une à truite de mer. La pêche sportive se prête bien à une analyse par la méthode de l'approche contingente et l'on a pu mesurer le consentement à payer des pêcheurs. Au terme de l'analyse et de la modélisation, on a pu constater des tendances semblables où l'influence du revenu et de la valeur du matériel s'est avérée positive, celle de l'expérience de pêche négative.
- 15 La recherche en Gironde concernait les ressources en eau et la demande d'alimentation en eau potable ; en effet, dans cette région, la baisse de la nappe due aux importantes ponctions met en danger les réserves de la ressource et fait craindre une pollution par

intrusion d'eau salée. La répartition de la ressource sur la base du niveau actuel d'utilisation passait par une détermination précise de la fonction de demande pour l'AEP. Les données furent tirées d'une enquête sur le prix de l'eau menée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne auprès des collectivités redevables au titre des prélèvements dans le milieu naturel ; y ont été ajoutées des données de l'INSEE et de la Direction des Collectivités locales. Un premier calcul conduisit à une variation de surplus de 540 F/habitant et par an ; par un deuxième calcul qui partait du prix d'un substitut qui pouvait s'imposer en cas d'indisponibilité totale de la ressource, la variation de surplus fut estimée à 65 500 F/habitant et par an, soit 180 F/habitant et par jour de non disponibilité de la ressource.

- 16 Le lac de la Forêt d'Orient du barrage Seine présente une importante richesse biologique, avifaune en particulier ; cependant sa fonction de régulation des débits de la Seine (limitation de l'ampleur des crues, soutien à l'étiage) entraîne une gestion plus ou moins compatible avec les autres fonctions (fonctionnement de l'écosystème, activités de loisirs). Une enquête s'appuyant sur la méthode d'évaluation contingente fut menée pour disposer d'une estimation des coûts sociaux associés à la gestion actuelle. La probabilité d'obtenir une disponibilité à payer est liée à un certain nombre de variables comme la situation de famille, le revenu, la sensibilité à l'impact sur l'écosystème.
- 17 Ce livre qui se cantonne à une approche économique permet cependant de répondre à quelques interrogations concernant particulièrement la valorisation monétaire des bénéfiques, alors que jusqu'à présent on s'est surtout préoccupé du coût des investissements et des réglementations. Il fournit les fondements méthodologiques nécessaires pour les estimations monétaires. S'il s'avère possible de tirer un certain nombre d'éléments chiffrés qui permettent de guider l'action, la question fondamentale de l'agrégation, par l'extension des évaluations à un échelon global, reste posée.

NOTES

1. Paris, Coédition INRA-Economica 1995, 112 p. Commandes : INRA Éditions. Route de Saint-Cyr, 78026 Versailles-Cedex.

AUTEUR

MARIE-CLAUDE GUERRINI

Marie-Claude GUERRINI est chargée de recherches au CNRS (LADYSS). Elle travaille sur l'évolution du milieu rural et plus particulièrement sur l'interface Homme/Milieu naturel. Dans le cadre du PIREN-Seine, elle étudie les conséquences des transformations de l'utilisation et de l'usage du sol sur la qualité et la quantité de l'eau. Elle participe à un contrat avec le ministère de l'Environnement sur une première évaluation des mesures agri-environnementales.